



Département de la DORDOGNE

**BUSSEROLLES  
CARTE COMMUNALE  
RÉVISION N°1**

Document graphique :  
**Zonage  
PLANCHE SUD 3/3**

APPROBATION	MISE EN RÉVISION	APPROBATION DE LA RÉVISION
02/2009	24/09/2010	03/05/2014 ARRÊTE PREFECTORAL

**APPROBATION**

**LEGENDE**

<b>U</b>	<b>Zone U</b> dite constructible	Secteur où les constructions sont autorisées (art. R. 124-3)
<b>UA</b>	<b>Zone UA</b> dite constructible pour les activités	Secteur réservé à l'implantation d'activités notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitables (art. R. 124-3)
<b>UAV</b>	<b>Zone UAV</b> dite constructible pour les activités	Secteur réservé à l'implantation d'activités de valorisation des déchets
<b>N</b>	<b>Zone N</b> dite non constructible	Secteur où les constructions ne sont pas admises à l'exception de l'édification, la rénovation, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'édification agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles (art. R. 124-3)

Données cadastrales

■ Bâti mis à jour par le bureau d'étude d'après les données du Geoportail 2009

**UrbAm - Urbanistes OPOU**  
24,26 rue de Metz  
33020 CAYENNE  
05 56 56 56 56  
www.urbanistes-opou.fr

**L'Aménageur**  
**Georges CHATENAUD**  
Généraliste 52000 Bergerac  
Rue de Noyers BP75  
24000 BERGERAC  
05 53 53 53 53  
www.georgeschatenaud.fr

Echelle 1/5000

Date: 07/05/2014